

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies qui permettent notamment de vous proposer contenus, services, et publicités liés à vos centres d'intérêt. [> en savoir plus et paramétrer les cookies.](#)

MES FAVORIS . Tours x1 - Poitiers x1

Deux-Sèvres - Chantecorps - Chantecorps

Compteurs Linky : le conseil est contre

21/03/2016 05:24

Réunis en conseil municipal, les élus de Chantecorps ont étudié et approuvé les comptes de gestion et administratif de l'exercice 2015, ceci avant le vote du budget 2016. Le budget de fonctionnement présente un excédent de 76.000 € et celui d'investissement un déficit de près de 18.000 €, ce qui fait un budget global excédentaire de 58.000 € (dont 28.000 € provenaient de l'exercice 2014). C'est le premier budget entièrement géré par la nouvelle équipe depuis les élections.

Aménagement du bourg. Suite à une réunion avec le bureau d'études, un document très précis a été remis aux élus, à destination des entreprises pour l'élaboration des devis. Le calendrier est confirmé : la consultation sera lancée en mai pour des travaux qui devraient commencer en septembre.

Cabines téléphoniques. Celles-ci étant enlevées petit à petit, les municipalités ont la possibilité de négocier une donation par l'opérateur. Michel Pelegrin a proposé au conseil, sur une idée d'une habitante, que la cabine de Chantecorps soit transformée avec des étagères permettant d'y déposer des livres. Cette idée de micro-bibliothèque avec des livres en partage a déjà fleuri dans d'autres villes de France. « *Les cabines téléphoniques sont des objets qui font partie du patrimoine. Quand aux livres, ils sont faits pour être lus et partagés* », a ajouté le maire.

Compteurs Linky. Cette nouvelle génération de compteurs électriques soulève de nombreuses questions. Le maire a rappelé que le rôle des élus est de servir l'intérêt général. La pose de ces compteurs n'est justifiée ni économiquement ni écologiquement, car les actuels compteurs permettent de contrôler sa consommation. Par ailleurs, ils émettent des ondes qui peuvent être nocives et surtout permettent une intrusion dans la vie privée. En conséquence de quoi, le conseil s'est prononcé à l'unanimité contre l'installation de ces compteurs sur la commune de Chantecorps.

Groupement de commandes de téléphonie mobile. Celui-ci va permettre à la commune d'avoir un forfait de 2 € pour un mobile et 5 € pour l'autre. Les téléphones seront changés pour un coût de 25 € l'un.

Fête du 14 Juillet. Cette fête en commun avec Fomperron et Coutières se déroulera à l'étang des Châteliers. Elle demande une grosse organisation qui a commencé à se mettre en place.

Prochain conseil municipal jeudi 7 avril à 21 h.

Suivez-nous sur [Facebook](#)

A lire aussi sur La NR

- ▶ Les deux chauffeurs d'un poids lourd conduisaient depuis 49 heures quasi non-stop
- ▶ Accident sur la rocade : une femme héliportée
- ▶ Jean-Macé : cette rumeur... que trop peu ont vérifiée
- ▶ Jeanne, un an de lutte contre la leucémie
- ▶ Station de lavage incendiée : le site sera vendu

Ailleurs sur le web

- ▶ Maigrir du Ventre ? un (1) Truc Radical pour Perdre du Poids un peu chaque jour! ([Maigrir avec sa Tête](#))
- ▶ Jeannette Bougrab épinglée pour son management "brutal et aléatoire" ([L'Express](#))
- ▶ Léa Salamé interpellée pour conduite sans permis ni assurance ([La Parisienne](#))
- ▶ Photos - Enterrement Valérie Benguigui ([Gala](#))

Recommandé par

Le reste de l'Actualité en vidéo : Gestion en Poitou-Charentes: Royal dénonce



L'actualité autour de Chantecorps

Parthenay | 08/04/2016
Fêtes de pentecôte